



Direction de la Voirie
Service Voies Publiques



Le Maire de Colmar vous informe : des travaux vont avoir lieu près de chez vous

Quels travaux ?

Aménagement d'un contresens cyclable rue Kennedy

Quand ?

Démarrage des travaux : 13 février 2017

Fin projetée des travaux (hors marquage au sol) : 22 février 2017

Qui ?

Va intervenir : la société COLAS

Combien ?

Coût des travaux de voirie supporté par le budget de la Ville : 15 500 euros TTC

Observations :

La rue Kennedy sera mise en impasse au débouché sur le giratoire avenue Foch / rue Voltaire / rue Henner. Un double-sens de circulation sera instauré le temps des travaux pour permettre la sortie des riverains vers la rue de la Concorde.

Le stationnement des véhicules sera également interdit dans la zone de chantier.

Concernant les bennes à ordures, celles-ci devront être rapatriées soit vers l'avenue Foch, soit vers la rue de la Concorde sous peine de ne pas être collectées.

Renseignements :

Service voies publiques et réseaux – M. SCHMITT – 03 89 20 68 68 poste 1578

La Ville de Colmar souhaite que ces travaux contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie et vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée en la circonstance.

Le Maire
Gilbert Meyer